

Hébergement Temporaire

Escale Noémie

Située dans le bourg de Pont-Salomon, à l'extrême Est de la Haute-Loire, l'Escale Noémie est une structure ouverte à toutes les personnes en perte d'autonomie ou dont le maintien à domicile est momentanément compromis.

Les Prestations Hébergement :

⇒ 13 chambres particulières et 2 chambres doubles équipées de sanitaires, appel malade, rangements, bureau, fauteuil, téléphone et téléviseur (appels et TNT inclus dans le forfait).



⇒ Salle de vie climatisée avec TV, bibliothèque, musique...



⇒ Patio, espaces verts et cour intérieure avec tonnelles
⇒ Repas équilibrés et adaptés (si régimes) confectionnés et livrés quotidiennement par l'EHPAD de Sainte-Sigolène (produits locaux et minimum 20% de produits bio)
⇒ Service de coiffure 1 fois par quinzaine
⇒ Literie et linge de toilette fournis et entretenus. L'entretien du linge personnel est à charge de la famille.

Les Prestations Soins :

⇒ Etant un hébergement non-médicalisé, nous collaborons quotidiennement avec des intervenants extérieurs pour les soins médicaux et paramédicaux : Médecins, Infirmiers Libéraux, SSIAD, Pharmaciens, Kinésithérapeutes, Ostéopathes, Pédicures...

Les Prestations Accompagnement :

⇒ Notre équipe est présente 7j/7 et 24h/24 afin d'aider les résidents à accomplir les actes de la vie quotidienne : aides au lever, au coucher, aux déplacements, à la toilette... Nos prestations comprennent également le service du petit déjeuner, du déjeuner, du goûter et du dîner. Des animations sont proposées par nos bénévoles et notre personnel : jeux de société, tablette numérique, cuisine thérapeutique, ateliers création, rencontres intergénérationnelles, ateliers physiques adaptés...

Avec la participation de :



Notre association intervient ainsi dans les cas suivants :

- absence des aidants (hospitalisation ou vacances)
- transition entre une hospitalisation et le retour à domicile
- premier essai de vie en collectivité et/ou préparation à l'entrée définitive en établissement
- travaux dans la maison
- fatigue ou difficulté passagère
- isolement de l'hiver...

Les séjours vont d'une durée minimale de 8 jours à 90 jours consécutifs ou en alternance (renouvelable sous conditions).

